Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 027-200066405-20261109-CC_222_2026-DE

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
NORMANDIE SEINE
Eure / Eure-et-Loir

avec France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Communauté de Communes Roumois Seine

Convention de partenariat

Pacte territorial - France Rénov'
SOLIHA Normandie Seine

Avenant n° 1

Renouvellement pour 12 mois
(Du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 027-200066405-20261109-CC_222_2026-DE

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 027-200066405-20261109-CC_222_2026-DE

AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AU TITRE DU AU TITRE DU SOUTIEN DE L'ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' DE SOLIHA NORMANDIE SEINE POUR LE DEPLOIEMENT DU SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT – **PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV'** - SUR LA **COMMUNAUTE ROUMOIS SEINE**

Le présent avenant à la convention est établi entre :

- **La Communauté de Communes Roumois Seine,** sis 666 rue Adolphe Coquelin – 27310 Bourg-Achard, représentée par son Président, Monsieur Sylvain BONENFANT, agissant en vertu de la délibération n°DCL/BCLI/2016-88 du Conseil Communautaire en date du 16/09/2016 et désigné ci-après « CCRS »,

D'UNE PART,

Et

- **L'Espace Conseil France Rénov' de SOLIHA Normandie Seine**, sis 20 rue Joséphine – 27000 Evreux, déclaré association de loi 1901, représenté par sa Présidente, Madame Diane LESEIGNEUR,

D'AUTRE PART,

Préambule

Depuis le 1er janvier 2025, à la suite de la fin du programme SARE (financement des guichets d'information et d'accompagnement), l'Anah a mis en place un nouveau cadre de contractualisation pour garantir la continuité des politiques locales de rénovation de l'habitat privé. Dans le département de l'Eure (hors Agglo Seine Eure), ce service est assuré par SOLIHA Normandie Seine via un Pacte territorial dérogatoire, encadré par une convention entre l'Anah et le Département.

Dès la première année, la Communauté de Communes Roumois Seine a souhaité s'inscrire dans cette action avec comme objectif la continuité du service assuré par l'Espace Conseil France Rénov' de SOLIHA Normandie Seine en déployant les nouvelles actions prévues dans les volets 1 et 2 du pacte territorial.

La Communauté de Communes Roumois Seine a décidé de renouveler son engagement dans le pacte territorial dérogatoire pour une seconde année, en apportant son soutien financier à l'Espace France Rénov', pour une durée d'un an, du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Article 1 – Objet du présent avenant

Le présent avenant a pour objet de prolonger jusqu'au 31 décembre 2026, la convention signée entre les parties, sans modification des objectifs et des dispositions financières. Il redéfinit la durée de l'opération en modifiant l'article 10 et reprécise les modalités de paiement prévues dans le cadre de l'article 6 de cette même convention.

Article 2 – Durée de la convention

L'article 10 de la convention est modifié comme suit :
La présente convention est prolongée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2026. Elle pourra être reconduite ou être complétée par avenant

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 027-200066405-20261109-CC_222_2026-DE

Article 3 - Modalités de paiement

L'article 6 de la convention est modifié dans les termes suivants :

Le montant annuel fixé à l'article 5 de la convention initiale ci-dessus sera versé au bénéficiaire par l'EPCI selon les échéances suivantes :

- **80 %** de **16 705, 26 €** soit **13 364,21** € à la signature du présent avenant,
- **20 %** de **16 705, 26 €** soit **3 341,05 €** au terme de l'action, sur production du bilan de l'action, avant le 1er avril de l'année suivante.

Soit une contribution de **16 705,26 €** pour l'année 2026.

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Bourg-Achard, le 12/01/2026, en 2 exemplaires.

Le Président de la
Communauté de Communes
Roumois Seine

Sylvain BONENFANT

COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE (Eure)

La Présidente de SOLIHA
Normandie Seine

Par délégation, la Directrice

SOLIHA 20 rue Joséphine CS 30734 27007 EVREUX CEDEX

Diane LESEIGNEUR

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 027-200066405-20261109-CC_222_2026-DE

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 027-200066405-20261109-CC_222_2026-DE

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
NORMANDIE SEINE
Eure / Eure-et-Loir

avec France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Communauté de Communes
SEINE
16 MARS 2026
c2260315?
REÇU

Monsieur Sylvain BONENFANT
Président
Communauté de Communes
Roumois Seine
666, rue Adolphe Coquelin
27310 BOURG ACHARD

A l'attention de Madame Alexia OMNES

Evreux,
Le 12 mars 2026

Objet : Convention de partenariat 2026
Pacte territorial

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu répondre favorablement à notre sollicitation relative à la mission de « Conseil aux particuliers » assurée par notre Espace France Rénov', et nous vous en remercions vivement.

Vous trouverez, ci-joint en retour, un exemplaire original signé de la convention.

Vous en souhaitant bonne réception,
Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

Camille LENOBLE,

Cheffe de projet.